

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 28

Artikel: Le Lion d'Or
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les eaux de Lausanne à Montreux.

Si, comme le dit Desaugiers, tous les méchants sont buveurs d'eau, les Lausannois doivent être les meilleures créatures qu'il y ait sous le soleil, car ils n'ont jamais abusé de cette boisson.

Et cependant, semblable au cerf altéré, notre bonne ville brâme sans cesse après quelque source d'eau potable. Toutes celles des environs ont été jaugées et de nombreux sondages ont été pratiqués sur divers points, sans qu'on puisse trouver, à proximité de Lausanne, le moyen d'alimenter ses fontaines.

On a étudié la question de savoir s'il ne serait pas possible de faire monter en ville les eaux du lac Léman ; on a vivement convoité la belle et romantique source de l'Orbe ; on a même interrogé le lac de Bret. Tout cela sans succès.

Enfin, une nouvelle oasis, celle du Pont-de-Pierre, vint s'offrir à notre désert brûlant ; mais comme elle n'était pas seule à briguer l'honneur de désalterer Lausanne, et qu'elle venait à l'encontre d'autres projets, les uns en dirent tout le bien qu'elle mérite, les autres tout le mal possible.

Et chacun des concurrents d'appeler son chimiste et de présenter son analyse à la Municipalité, qui doit être ferrée à glace sur la composition de l'eau.

Après tout le bruit fait autour des eaux du Pont-de-Pierre, nous n'avons pu résister au désir de voir cette source. Non-seulement elle est fort intéressante à visiter, mais la course à faire pour y arriver, depuis Clarens, est des plus charmantes. De là, le chemin serpente au milieu de vergers superbes qui laissent incliner sur la tête du promeneur les doux ombrages des châtaigniers. Pendant une demi-heure on décrit, en s'élevant par une pente douce, un demi-cercle autour de l'imposant donjon du Châtelard, qui domine toute la contrée, et l'on voit se découvrir graduellement un des plus beaux panoramas qu'il soit possible d'imaginer.

Après avoir traversé le petit village de Sonzier et parcouru un chemin dont la pente rapide se glisse sous des ombrages touffus, on atteint le Pont-de-Pierre, situé à une lieue de Clarens. Quelques pas plus bas, s'ouvre, au pied des dernières ramifications du col de Jaman, une gorge pittoresque, au fond de laquelle bouillonne la Baie de Montreux.

Sur la rive gauche du torrent, jaillit la source abondante qu'une Société se propose d'amener à Lausanne.

En voyant cette eau venir au jour limpide comme le cristal, fraîche et agréable à boire, et en la comparant aux sources dont nous disposons et qu'un seul jour de pluie trouble au point de répugner à la soif la plus ardente, on ne peut s'empêcher de déplorer les misérables chicanes qu'on fait à l'entreprise.

Lorsqu'elle n'a plus trouvé d'arguments plausibles dans les éléments qui composent les eaux du Pont-de-Pierre, l'opposition s'est rabattue sur les difficultés qu'offrirait les travaux de canalisation, travaux dont nous ne devons nullement avoir souci, puisqu'ils sont à la charge des propriétaires de la source qui, comme on peut le croire, ont été les premiers intéressés à faire étudier la question sous toutes ses faces.

« La conduite de ces eaux, disent quelques-uns, » n'aurait pas de pareille dans le monde, et nous » devons éveiller l'attention sur les difficultés spé- » ciales qui devront être vaincues pour que l'entre- » prise soit sûre de réussir. »

Hélas! c'est peut-être moins la conduite de l'eau qui est à redouter dans cette question, que celle des personnes dont elle ne favorise pas les vues.

La source du Pont-de-Pierre se verse par un large chéneau dans la Baie de Montreux. Sous ce chéneau est placée une cuve de la contenance de 1,300 pots, au moins, et que nous avons vu se remplir en une demi-minute, montre en mains.

Nous ne saurions qu'engager tous ceux qui s'intéressent à cette question de la plus haute importance pour notre ville, à faire la petite course du Pont-de-Pierre, persuadés qu'après avoir visité cette belle source autour de laquelle croissent des touffes de cresson, ce voisin fidèle des eaux de bonne qualité, ils n'auront qu'un seul désir, celui de la voir un jour couler de nos fontaines.

**Le Lion d'Or.**

Un de nos abonnés nous adresse les lignes suivantes :

« On vient d'enlever le vénérable lion qui servait d'enseigne à l'hôtel du *Lion d'Or*, rue de Bourg, à Lausanne. Pour nous autres vieux, qui avons vu naître, vivre et mourir deux générations, cette disparition du lion est sensible. Pour la génération actuelle, la chose n'a aucune importance. Lausanne

d'aujourd'hui est bien Lausanne sans doute, mais ce n'est plus Lausanne. L'époque du *Lion d'Or* est bien passée. De notre temps, les enfants obéissaient à leurs parents, pour lesquels ils avaient un profond respect ; de notre temps, les domestiques étaient membres de la famille, ils remplaçaient les parents auprès des enfants, lorsque les parents étaient absents ; les enfants les tutoyaient ; ils tutoyaient les enfants. Un changement de servante était rare. C'étaient des filles de campagnards aisés, qui voulaient se former avant d'entrer en ménage ; leurs parents venaient les voir ; on allait leur rendre visite. Gens loyaux, gens vivant à cœur ouvert, gens à qui on remettait, en toute confiance, les clés des armoires. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

A cette époque, le nouveau locataire, qui entrait dans la maison, allait rendre visite aux autres locataires, tout comme ceux à qui ils succédaient ne quittaient pas la maison avant d'avoir pris congé de leurs voisins. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

A cette époque, les mots faillite, banqueroute, divorce, étaient formidables ; quiconque avait fait une de ces choses ne se montrait plus en public. Un banquier de la rue de Bourg ayant fait faillite, toute sa famille se mit à travailler pour payer les dettes et remonter la maison. Le vieux *Lion d'Or* a vu tout cela ; que verront les murailles lisses que l'on badigeonne en ce moment ?

Le *Lion d'Or* a eu son époque brillante à dater de la chute du roi Louis XVI jusqu'en 1830.

A cette époque, la rue de Bourg regorgeait d'émigrés, qui n'avaient aucun rapport avec les martyrs politiques de nos jours. Il ne se passa rien de bien saillant dans nos auberges ; le fait le plus remarquable est celui d'un petit Monsieur qui s'établit avec un petit panier d'oranges à la porte de l'hôtel. Au bout de quelques jours il avait assez gagné pour y joindre de la pommade. Que dirons-nous ! une de nos maisons de banque descend de ce petit homme-là. Un autre Monsieur, arrivant on ne sait trop d'où, et ne possédant qu'une guitare et une belle voix, s'établit à l'hôtel de la *Couronne*, en-dessous du *Lion d'Or*, et chanta en italien. La haute volée se prit d'enthousiasme pour le virtuose ; il donna des leçons aux demoiselles nobles du quartier, et, un beau jour, enleva une de ses élèves qu'il épousa.

Le *Lion d'Or* a logé des personnages ; aussi avait-il pris pour dépendance le bâtiment qu'on appelle *Hôtel Belle-Vue*. La noblesse poussa de hauts cris d'avoir une auberge dans l'alignement de ses maisons. Le bâtiment derrière la maison Gautier passa précisément entre les mains du maître de musique qui avait épousé la demoiselle noble, et qui, dès ce moment, fut toujours mal vu de la haute société. En quittant Lausanne, en 1842, il fit à la noblesse de la rue de Bourg un tour de sa façon ; il vendit sa maison à un aubergiste.

A part cela, on cite quelques excentricités dont le *Lion d'Or* a été le théâtre ; ainsi un Anglais ayant, par mégarde, mis le feu à ses rideaux, laissa

l'incendie se propager, pour le plaisir de voir comment un incendie se propage. Il dit phlegmatiquement aux gens qui venaient pour l'éteindre : « Laissez seulement brûler, je paierai le dégât. »

Un autre Anglais, ayant jeté un verre d'eau par la fenêtre, un agent de police monta vers lui et lui fit payer l'amende. L'Anglais donna le double de la somme demandée. L'agent de police reçut en sortant un pot d'eau sur la tête, puis il remonta vers l'Anglais, qui refusa de donner davantage. « Aoh ! dit-il, je avais payé d'avance. »

Nous croyons devoir ajouter les renseignements suivants à la communication qu'on vient de lire :

Le plus ancien quartier de Lausanne est la rue de Bourg, qui jouissait de priviléges spéciaux. Les habitants de cette rue avaient seuls le droit de tenir des hotelleries et des boutiques de foire. C'est à ces priviléges que la rue de Bourg doit d'avoir été, jusqu'au commencement de ce siècle, l'endroit de la ville où il y avait le plus d'auberges. Le plus ancien hôtel connu est celui du *Lion-d'Or*. M. de Gingins assure qu'il existait déjà au temps de la bataille de Grandson, en 1476. Il est mentionné d'une manière positive en 1526.

Ce fut encore au *Lion-d'Or* que, la veille de son arrestation, le major Davel soupa en compagnie du major de Crousaz, qu'il nommait son ami, son frère d'armes, et qui, après avoir pénétré tous les secrets de Davel, en feignant de vouloir favoriser son entreprise, révéla tout à LL. EE. de Berne. Pendant que Davel était à table avec de Crousaz, chez qui il alla coucher ensuite, des courriers étaient envoyés à Berne et dans tous les villages des environs, pour lever des troupes, et Davel se réveilla prisonnier.

Le gastronomique écrivain Brillat-Savarin, qui vint s'établir sur les bords du Léman pendant le règne de la Terreur, dit dans sa *Physiologie du goût* :

« Quels bons dîners nous faisions au *Lion-d'Or*. Moyennant quinze batz (2 fr. 25 c.), nous passions en revue trois services complets où l'on voyait, entre autres, le bon gibier des montagnes voisines, l'excellent poisson du lac de Genève ; et nous humections tout cela, à volonté et à discrédition, avec un petit vin blanc, limpide comme eau de roche, qui aurait fait boire un enragé. Le haut bout de la table était tenu par un chanoine de Notre-Dame de Paris, qui était là comme chez lui, et devant qui le sommelier ne manquait pas de placer tout ce qu'il y avait de meilleur dans le menu. »

Vers la fin du XVIII^e siècle, alors que Lausanne devint un des foyers littéraires et scientifiques de l'Europe, et le rendez-vous de nombreux personnages de distinction, tels que Raynal, Joseph de Meistre, Necker, M^{me} de Montolieu, le médecin Tissot, l'abbé de Bourbon, le prince de Prusse, Gibbon, le chevalier de Boufflers, etc., etc., le célèbre Fox, ministre d'Etat et l'un des plus grands orateurs de l'Angleterre, fit un séjour à Lausanne et logea au *Lion-d'Or*.

Enfin nous avons déjà dit, il n'y a pas très longtemps, qu'en 1797, Bonaparte traversant la Suisse de Genève à Bâle, pour se rendre à Rastadt, s'arrêta quelques instants au *Lion-d'Or*, où des relais lui étaient préparés.



La Revue britannique, l'un des journaux périodiques les plus intéressants, publie un article intitulé : *Les dames israélites à leur toilette*, auquel nous nous permettons d'emprunter quelques passages pour nos lectrices.

« Aujourd'hui, une question que je puis appeler capitale est celle-ci : « Quel est votre tailleur ? Quelle est votre couturière ? » En voulant y répondre, j'ai découvert que les Hébreux n'en avaient pas. Il est fait mention de tailleurs pour la première fois dans le Talmud. Les dames israélites savaient faire non-seulement leurs robes, mais aussi les habits de leurs petits garçons et de leurs maris.... Nous ne devons point nous étonner qu'il y eut si peu de célibataires parmi les Hébreux, car si toutes les femmes alors étaient semblables à celle qui est décrite dans le Livre des Proverbes, il y avait vraiment économie à se marier. Tout d'abord la toilette des femmes était de la plus extrême simplicité. Il n'est point fait mention de coiffeurs avant le temps d'Ezéchiel ; une dame israélite était donc obligée de se coiffer elle-même. On a prétendu qu'elle se mirait dans un ruisseau ; pour ma part, j'ai peine à croire qu'elle fut réduite à cette extrémité. Peut-on se représenter une femme sans un miroir. Il est, du reste, fait mention de miroirs dans l'Exode, et l'on prétend que les femmes en portaient un en forme de bague, de sorte qu'il suffisait qu'elles lavaient la main pour avoir le plaisir de se regarder. En devons-nous conclure que la vanité était le défaut inné des dames israélites, ou n'était-ce que pour éviter la peine d'aller dans leur cabinet de toilette qu'elles avaient imaginé cet heureux expédient.

Nous pouvons être bien certains que cet état de choses ne dura pas longtemps. Est-ce que s'habiller et se déshabiller ne constitue pas l'occupation principale d'une femme ? Quelle conversation plus intéressante pour une femme qu'un dialogue avec sa couturière, et est-elle jamais plus heureuse que quand elle paraît avec sa robe neuve. Ecartons donc de notre pensée les feuilles de figuier et autres ornements analogues. On les a portés il y a bien longtemps ; mais assurément cette mode n'a pas été de longue durée. Il n'est cependant pas impossible qu'une modiste hardie ne la ressuscite.

L'art ne jouait pas alors le rôle important qu'il joue aujourd'hui dans la beauté des femmes. Zillah n'avait pas besoin de dire à Caïn, lorsqu'elle laissait sa magnifique chevelure descendre jusqu'à sa taille :

« C'est bien à moi, mon cher fiancé. »

Le vêtement de dessous était « la ketou et tunica », espèce de robe portée également par les hommes et

par les femmes. Elle était en laine ou en fil, bleue ou blanche.

Quelques dames portaient un second vêtement de dessous ; c'était une tunique longue et large, avec ou sans manches, d'étoffe précieuse dans laquelle étaient tissés ou brodés des fleurs et des personnages ; le tour du cou était couvert d'ornements. Ensuite venait la ceinture pour retenir la robe.... Les ceintures communes étaient en cuir et très étroites ; quelques-unes étaient en soie ou en or, avec des agrafes d'argent.

On attachait souvent à la ceinture de petits flacons d'odeur, et quelquefois une poche élégante, pour y mettre son argent et autres objets de valeur.

Enfin venait le « simlah », sorte de manteau, long et large, avec une queue... Le simlah s'attachait avec des épingle en or sur les épaules, d'où il retombait en plis gracieux par dessus les autres vêtements.

Passons à la toilette. Une longue chevelure était considérée comme un grand ornement. Il fut de mode pendant un temps de la laisser pendre et d'y passer simplement un ruban, ce qui est incontestablement la coiffure la plus simple et de beaucoup la plus jolie. Mais, plus tard, quand les femmes n'eurent plus d'autre pensée que de se faire belles, elles nattèrent leurs cheveux, les tordirent de toutes les façons possibles, les oignirent avec de l'huile aromatisée ou les couvrirent de poudre d'or... Les jeunes filles coquettes et les jeunes veuves « consolables » laissaient descendre gracieusement sur le front un petit frison qui ombrageait les sourcils.

Le voile jouait un rôle très important ; aucune femme respectable ne pouvait s'en passer.

Mais l'ornement dans lequel les riches israélites déployaient le plus de magnificence était le turban. — Les souliers et les bas étaient inconnus ; on se chaussait avec des semelles de cuir fixées par deux courroies. On portait autour des chevilles des bracelets d'or ou des chaînes d'argent avec de minuscules clochettes également en argent. Les boucles d'oreilles étaient un ornement très apprécié ; elles étaient quelquefois si larges qu'un homme pouvait aisément passer la main au travers. On portait aussi plusieurs anneaux ; mais le plus populaire était celui qui se portait à la main gauche.

Les dames israélites ne paraissent pas avoir porté de gants ; elles n'avaient pas non plus de mouchoirs. Je suis profondément humilié d'enregistrer semblable énormité. »

PIERRE

V

Un cri de désespoir m'échappa.

— Pierret s'écria Marie tout en pleurs... je t'aime ! Pierre... tu n'en peux douter.... je t'aimerai toujours.... Mais je ne puis pas cependant, pour toi, laisser mourir ma mère !

A ce cri de son dévouement, non moins douloureux que le mien, j'aurais dû tomber à ses pieds, consentir à ce qu'elle implorait, moi-même lui crier : Résignation et courage !